var Consommation d'antibiotiques BIM – bénéficiaires *(Atlas)*

Description

Nombre de bénéficiaires qui bénéficient du droit à l'intervention majorée comptant un traitement aux antibiotiques (ATC = J01) remboursé délivré en officine publique entre le 1er juillet de l'année de référence et le 30 juin de l'année civile suivante, par 1 000 bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique par jour.

Codification
Nombre de conditionnements par 1 000 bénéficiaires par jour

Remarques

- Nous travaillons avec une période courant de juillet à juin en lieu et place d'une année civile. L'expérience démontre que la consommation d'antibiotiques augmente durant les épidémies de grippe, qui peuvent s'étendre de la fin de l'automne au début du printemps. Il est donc possible qu'une année civile connaisse deux épidémies de grippe et, par conséquent, une consommation accrue d'antibiotiques, et qu'une autre année d'en connaisse aucune, faisant baisser la consommation d'antibiotiques.
- En raison d'une révision importante de la classification ATC-DDD par l'OMS relative à l'attribution des DDD aux antibiotiques, les indicateurs ont été recalculés de manière rétrospective depuis 2004, sur la base de la version de la classification ATC-DDD de janvier 2019.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile du bénéficiaire au 31 décembre de l'année. En cas de domicile inconnu, nous utilisons le domicile au 30 juin de l'année civile suivante.
- Avant 2008, les indépendants n'étaient pas couverts pour les « petits risques » dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire. Il n'apparaissent donc pas dans ces chiffres avant le 1er janvier 2008. Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet sur le site web de l'INAMI.
- Vous trouverez davantage d'informations dans les études réalisées par l'AIM sur le sujet, ainsi que dans le chiffre-clé Atlas relatif à la consommation d'antibiotiques en Belgique.
  Fréquence et timing de la mise à jour : les statistiques de la période allant du 1er juillet (année civile -2) au 30 juin (année civile -1) sont ajoutées chaque année durant le Q4.

Le plus petit niveau géographique disponible : Secteur statistique (depuis 2005)

Méthode de calcul
(Nombre total de bénéficiaires [avec droit à l'intervention majorée] comptant un traitement [délivrances au cours d'une période de 7 jours du même code CNK par le même prescripteur] d'antibiotiques [ATC-2 = J01] délivré en officine publique au cours de la période de référence / 365 (ou 366) / (Nombre de bénéficiaires [avec droit à l'intervention majorée] / 1 000)

Disponible

2004

Référence recommandée

IMA_AIM (10/03/2026), stat_004_005_vt1, Atlas IMA_AIM (accessed on 17/11/2026)

Dernière mise à jour des métadonnées

10/03/2026

Code

stat_004_005_vt1_At

Variable(s) source(s)

- SS00015-Date de délivrance
- SS00050-Quantité
- SS00070A_Fu SS00135_Fu
- ATC_THER_L_Fu
- MAJOR_COVERAGE_YN_Pp

Variable(s) équivalente(s)

- stat_004_004-Consommation d'antibiotiques – bénéficiaires
- stat_004_005_m-Consommation d'antibiotiques hommes – bénéficiaires
- stat_004_005_f-Consommation d'antibiotiques femmes – bénéficiaires
- stat_004_005_vt0-Consommation d'antibiotiques sans BIM – bénéficiaires
- stat_004_005_age1-Consommation d'antibiotiques 0-4 ans – bénéficiaires
- stat_004_005_age2-Consommation d'antibiotiques 5-14 ans – bénéficiaires
- stat_004_005_age3-Consommation d'antibiotiques 15-24 ans – bénéficiaires
- stat_004_005_age4-Consommation d'antibiotiques 25-44 ans – bénéficiaires
- stat_004_005_age5-Consommation d'antibiotiques 45-64 ans – bénéficiaires
- stat_004_005_age6-Consommation d'antibiotiques 65-74 ans – bénéficiaires
- stat_004_005_age7-Consommation d'antibiotiques 75 ans et plus – bénéficiaires

Mots clés

Médicaments et matériel médical